



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 NOVEMBRE 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 10 novembre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 23 novembre 2009

SEM DES HALLES - RAPPORT DU  
DELEGATAIRE DE SERVICE PUBLIC ET  
RAPPORT SOUMIS PAR LES REPRESENTANTS  
DE LA COLLECTIVITE AU CONSEIL DE  
SURVEILLANCE - ANNEE 2008

Accusé de réception de la préfecture en date du  
vendredi 20 novembre 2009

**Présidente :**

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Chantal BARRE - Mme Annie COUTUREAU

*Conseillers :*

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Michel PAILLEY - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS

**Secrétaire de séance :** M. Jean-Pierre GAILLARD -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Delphine PAGE donne pouvoir à Gaëlle MANGIN - Nicole GRAVAT donne pouvoir à Denis THOMMEROT - Pilar BAUDIN donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL - Alain BAUDIN donne pouvoir à Elsie COLAS - Françoise BILLY donne pouvoir à Chantal BARRE - Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD - Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Dominique BOUTIN-GARCIA - Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Jean-Louis SIMON

**DREMOS**

**SEM DES HALLES - RAPPORT DU DELEGATAIRE DE SERVICE  
PUBLIC ET RAPPORT SOUMIS PAR LES REPRESENTANTS DE LA  
COLLECTIVITE AU CONSEIL DE SURVEILLANCE - ANNEE 2008**

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente,

La SEM des Halles assure la gestion des Halles de NIORT.

L'article L. 1411-3 du code général des collectivités territoriales dispose que le délégué produit chaque année à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service.

Comme le prévoit l'article L.1413-1 du code général des collectivités territoriales, ce rapport a été examiné par la Commission Consultative des Services Publics Locaux, en date du 26 octobre 2009.

L'article L. 1524-5 du code général des collectivités territoriales dispose que les organes délibérants des collectivités territoriales se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au Conseil d'Administration ou au Conseil de Surveillance.

Pour la SEM des Halles, il s'agit actuellement Madame Nicole GRAVAT, Messieurs Jean-Claude SUREAU, Christophe POIRIER, Frank MICHEL, Amaury BREUILLE, Michel PAILLEY, représentants de la Ville au Conseil de Surveillance.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Prendre acte de la production du rapport de la SEM des Halles, délégué du service public des Halles de Niort, pour l'année 2008.
- Se prononcer sur le rapport soumis par les représentants de la Ville de Niort au Conseil de Surveillance de la SEM des Halles pour l'année 2008, conformément à l'article L. 1524-5 du code général des collectivités territoriales.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Madame le Maire de Niort,  
Députée des Deux-Sèvres

**Signé**

**Geneviève GAILLARD**